

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1058

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la publication de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport ayant pour objet l'évaluation de l'adéquation des moyens affectés au traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin) au regard de l'ensemble des missions qui lui sont confiées.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à donner à Tracfin les moyens humains de remplir ses missions.

La France Insoumise croit en l'efficacité du renseignement, humain notamment, dans la lutte contre différents types de délits : Tracfin est à ce titre un organisme précieux. Le renforcement des moyens d'action de Tracfin est donc une bonne nouvelle.

En revanche, nous déplorons les moyens financiers et humains insuffisants dont dispose Tracfin. En effet, l'organisme est confronté à une hausse fulgurante de son activité : +120 % d'informations reçues en 5 ans, + 25 % entre 2019 et 2018. Cela ne se dément pas en 2020 avec les nombreux signalements pour des abus au chômage partiel, phénomène qui se poursuivra en 2021. Le PLF 2021 prétend que « les moyens qui lui sont alloués en 2021 permettront d'accompagner cette hausse de l'activité ». Pourtant, les autorisations d'engagement diminuent (5,11 M€ contre 5,55 en 2020) et l'augmentation des crédits de paiement est si légère (5,07 M€ contre 5,05 en 2020) qu'elle ne compense même pas l'inflation. Etant donné le volume d'activité de l'organisme, et le surplus d'informations à traiter que lui apportent les fraudes au chômage partiel, il est essentiel d'augmenter fortement les moyens de Tracfin pour que les autres sujets ne soient pas délaissés et montent en puissance.

Nous proposons donc de revenir sur les suppressions d'emplois au ministère de l'économie, des finances et de la relance prévues par la loi de finances pour 2021, et d'affecter une partie de ces moyens à TRACFIN.